

SCI 3C INVESTISSEMENT

Société civile immobilière

au capital de 1000 €

Siège social : 162 Rue du Président François Mitterrand – 91160 Longjumeau

RCS EVRY 897 520 672

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 1^{ER} FEVRIER 2025

Les associés de la SCI 3C Investissement, au capital de 1000 €, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro chacune, se sont réunis au siège social, le 1^{er} février 2025 à 11 heures, en assemblée générale extraordinaire sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Sont présents :

- Madame Christel, Claudine CRASSOUS demeurant 28 rue Maurice Sarraut 91360 EPINAY-SUR-ORGE, gérante associée, titulaire de 990 parts,
- Monsieur Cyrille CRASSOUS demeurant 22 rue Jules Ferry 91430 IGNY, associé, titulaire de 10 parts,

Total des parts : 1000 parts.

L'assemblée est présidée par Madame Christel CRASSOUS, gérante associée.

La présidente constate que les associés présents ou représentés représentent l'ensemble des parts sociales et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social ;
- Modification des statuts ;
- Prise d'acte du changement d'adresse de Mme Christel CRASSOUS, gérante associée ;
- Pouvoirs pour effectuer les formalités

Le président soumet, successivement, les résolutions suivantes, inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège de la société 3 Bis rue des Meuniers - 91360 EPINAY-SUR-ORGE

L'assemblée des associés ratifie cette décision à l'unanimité.

Deuxième résolution

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 5 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

V - Siège social

Le siège de la société est fixé au 3 Bis rue des Meuniers 91360 Epinay-sur-Orge.

Il pourra être transféré dans tous autre endroit de la même ville, par simple décision de la gérance et, en tout autre lieu, par décision extraordinaire des associés.

L'assemblée des associés ratifie cette décision à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte du changement d'adresse de Mme Christel CRASSOUS qui réside au 28 rue Maurice Sarraut 91360 Epinay-sur-Orge.

Cette modification de la situation personnelle de la gérante fera l'objet d'une inscription au RCS.

L'assemblée des associés ratifie cette décision à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal à l'effet d'accomplir, s'il y a lieu, toutes formalités de publicité, de dépôt et autre.

L'assemblée des associés ratifie cette décision à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

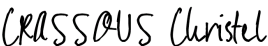
De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par les associés.

A Epinay-sur-Orge, le 1^{er} février 2025.

Signatures

Madame Christel CRASSOUS

Monsieur Cyrille CRASSOUS

DocuSigned by:

54EF8A1C161546B...

Signé par :

04723DCC73EA433...